

Date de convocation 27 MAI 2019	L'an deux mil dix-neuf, le 03 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de monsieur Patrick de BRUNIER, Maire.
<u>Nombre de conseillers :</u> En exercice : 10 Présents : 10 Votants : 10	<u>Etaient présents :</u> De Brunier Patrick, Desjean Alain, Rolland Claudine, Clavaud Olivier, Chaudrin Émilie, Wuthrich Nicole, Bridier Solange, de Vaumas Marie, Nonet Claude-Henri, Marie Nicole

Écluses pour sécuriser la traversée du Bourg (D 10)

Pour sécuriser la traversée du Bourg (D 10), monsieur le maire expose au conseil municipal que le service des routes du Conseil Départemental préconise l'installation d'écluses franchissables par le matériel agricole et les poids lourds pour diminuer la vitesse excessive des automobilistes.

Monsieur le maire présente les devis de la SARL LAUMONIER pour la réalisation de deux écluses, d'un montant de **16 227,75 euros hors taxes**.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

DÉCIDE d'engager cette opération, donne pouvoir au maire pour signer tous les documents nécessaires pour sa réalisation et approuve le plan de financement suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		6 491,10 euros	40,00 %
Emprunts		0,00 euros	0,00 %
Sous total 1		6 491,10 euros	40,00 %
Etat DETR		6 491,10 euros	40,00 %
Département		3 245,55 euros	20,00 %
Sous total 2		9 736,65 euros	60,00 %
TOTAL H.T.		16 227,75 euros	100,00 %

Vote : POUR à l'unanimité

Fait et délibéré à Osmercy, le 03 juin 2019

Patrick de BRUNIER	Alain DESJEAN	Claudine ROLLAND
Olivier CLAUDAUD	Emilie CHAUDRIN	Nicole WUTHRICH
Solange BRIDIER	Marie de VAUMAS	Claude-Henri NONET
Nicole MARIE		